les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°60 — 5 mai 2011

Un 1er mai solidaire!



Sur le stand du CDSP, ça discutait ferme



..Et ça signait la pétition!

De 15 secondes en 15 secondes...

180 signatures de plus pour la régularisation d'Abdelmajid Avec les 546 signatures en ligne, nous approchons des

2000 signataires!

Nous vous demandons de ne pas séparer un couple, de laisser Abdel nous et nous vous faisons savoir notre détermination à soutenir ce coupl Faites en sorte qu'une issue positive soit trouvée à cette situation.						
Prénom, nom	Profession	Commune				
BENAMSIL? MALIKA	Mère enfoyer	Soissons				
BASSINE Lalla Kettour	netraitée	Soissons	1			
BASSINE Lalla Kelton	a retraitée	Soissons	1-			
Pellet nada	e Andhe	SBAUDRY	1			
Desallangre	Joges	Terping	7			
Beiling P.		Sermoise				
Fantoune		Venizer				
Costa E		Venize	0			
BernierSylvie	employée ménage	Soissons				
1000-al	Q1. 1 10	Charmical				

Parmi les nouveaux signataires, député de Soissons, Jacques Dessallangre

Argumentaire

Du vrai et du faux à propos d'Abdelmajid!

Depuis des mois nous nous battons pour que la situation d'Abdelmajid trouve une solution humaine. La préfecture a été sollicitée par la presse et fait circuler, au comptegoutte, des informations. Qu'en est-il exactement?

« La question serait réglée depuis longtemps si Abdelmajid avait accepté de rentrer au Maroc. »

FAUX

Le sous-préfet nous a affirmé, avec des exemples à l'appui, que la délivrance d'un visa prenait entre 3 semaines et deux mois

et demi. Mais il n'a pas compté dans ce temps, ni le temps de voyage, ni surtout le temps d'attente avant de pouvoir entrer dans un consulat pour déposer une demande. **Temps de voyage :** nous ne parlons pas seulement du voyage vers le Maroc, mais dans le Maroc lui-même : Abdelamjid est originaire d'un village situé à 700 km du consulat, dans la montagne, à la frontière avec l'Algérie. Le voyage vers le Maroc et les aller-retour au consulat, comptons 1 semaine.

Temps d'attente : on n'entre pas dans le consulat comme ça ! Un couple d'habitants de l'Aisne qui a fait la démarche de rentrer en juin 2010 a obtenu un rendez-vous en ... décembre 2010. 7 mois !

Temps de délivrance : il faut y ajouter les deux mois environ pour la délivrance du visa.

Temps judiciaire: La préfecture s'est bien gardée de nous parler des nombreux cas où le visa n'est pas délivré. Il faut alors faire appel, après 2 mois sans réponse, à un Tribunal de Nantes, et, si ce tribunal ne répond pas dans les 2 mois, à un tribunal en référé qui se prononce dans les 15 jours. Faites le total...

« L'État est très rarement condamné pour avoir refusé un visa à un conjoint de Français »

En général, dans la démarche judiciaire décrite ci-dessus, l'État décide de la délivrance du visa deux jours avant le passage au tribunal des référés, pour éviter d'être condamné.

« Le couple n'est pas sérieusement affecté par cette situation. »

Abdelmajid garde le moral. Il était tout sourire au milieu de nous, le 1er mai. Mais cela ne doit rien au Préfet, c'est la solidarité qui le fait tenir!

FAUX

Sa femme souffre beaucoup de la situation. Elle fait des crises d'angoisse. Une séparation de plusieurs mois serait une at-

teinte à leur droit de vivre sereinement ensemble.

Voir en page 2 le cas de Mohamed

Nous reprenons les rassemblements du Samedi. Rendez-vous, samedi 7 mai, 14 h. 30, devant la sous-préfecture de Soissons

La question des conjoints de Français devient un abcès de fixation de la Préfecture de l'Aisne!

Mohamed, sans-papiers depuis 22 ans

SOISSONS (Aisne). Malgré son mariage, qui lui donnerait droit à un titre de séjour, Mohamed Baaboura, honnête salarié, en France depuis 22 ans, est toujours menacé d'expulsion.

> source: L'Union par Isabelle BERNARD

LE parcours d'un sans-papiers est long et semé de doutes et déceptions. Au bout d'un certain temps, souvent plusieurs années de galère, s'il n'a pas fait parler de lui, et s'il travaille, il peut légitimement espérer obtenir un titre de séjour, histoire d'ouvrir un compte en banque, d'avoir une carte bleue, etc. Ces choses toutes simples, banales pour tout un chacun, et si précieuses lorsque l'on en est privé.

Pour Mohamed Baaboura, cela fait 22 ans que ca dure. Arrivé de Tunisie à l'âge de 19 ans, avec un visa, il a toujours travaillé, pour gagner sa vie et envoyer un peu d'argent au pays où ses sept frères et sœurs n'ont pas tous un emploi ou alors payé au lance-pierres. La situation des jeunes Tunisiens, chacun la connaît désormais, depuis la récente ré-

Il arrive à Soissons voilà six ans. Il est marié à Erika, une Soissonnaise de 14 ans son aînée, ce qui, en préfecture, fera sans doute planer un doute sur un possible mariage blanc. Ils vivent ensemble, à Berny-Rivière, leurs deux noms sont sur les quittances de loyer, sur les factures EDF. Manquerait plus qu'on aille vérifier s'ils font chambre à part.

Elle tient un bar de nuit en centre-ville et possède une pizzeria à Mercin-et-Vaux, près du supermarché. C'est Mohamed qui tient la boutique. Il y met tout son cœur. « Je ne sais pas faire les pizzas, c'est lui qui fait tout », lance Erika. Il y travaille tous les jours, ou presque. Il est salarié mais son statut de sans-papiers l'empêche de devenir associé de l'affaire. « J'ai pleins de projets mais je ne peux rien faire, je suis bloqué pour tout. »

Refus de monter dans l'avion

Il a déjà fait l'objet de trois reconduites à la frontière, malgré son mariage à une citoyenne française le 24 février 2009 et ses pointages hebdomadaires à la gendarmerie. Chaque fois, sur le tarmac de Roissy, il s'est opposé à son transfert forcé.

Il comparaîtra d'ailleurs au tribunal correctionnel de Soissons le 6 juin pour avoir refusé de monter dans l'avion. En février 2010, nous l'avions rencontré une première fois, il s'était automutilé en réaction à cette procédure qu'il estimait injuste.

Comme il n'a pas de papiers, Mohamed Baaboura n'a jamais pu retourner dans son pays. « Je n'ai pas vu mes parents depuis 22 ans. Ça me manque. »

Selon Erika, Mohamed craque parfois, il est sous calmants, il a beaucoup maigri depuis notre dernière rencontre. « Je ne comprends pas, je suis intégré, salarié, je n'ai pas de problème avec la justice, je ne suis pas connu des forces de police. Je me sens disons, au moins, à 70 % français. Qu'est ce qui leur faut de plus ? », souffle-t-il.

samedi 30 avril 2011.

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr www.cdsp02.org www.educationsansfrontieres.org/resf02
soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, Union Syndicale Solidaires 02, FSU, Union Locale CCT de Soiscone Union Locale CCT de So

le-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, CGT Educ'action, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, UNL 02 (Union Nationale Lycéenne), Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, CNT 02, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts – CGT, Confédération paysanne, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical de Gauche de l'Aisne (PRG), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo. Gauche Uni-rejoignez le groupe d'Amis appelé: taire, Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Parti de Gauche de l'Aisne, Union Juive Française Abdelmajid doit rester à Soispour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali), Compagnie Nomades

Pour nous contacter CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY Tél.: 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38

Pétition Abdelmajid doit rester à Soissons avec son épouse



Monsieur le Préfet,

Abdelmajid est marocain. Il est entré légalement en France. Il vit parmi nous, à Soissons. Il est marié depuis 2009 avec une Française et vous avez reçu les preuves nombreuses de leur vie commune. Il maîtrise parfaitement le français. Il est diplômé en informatique de gestion et dispose d'une promesse d'embauche sérieuse.

Vous lui avez adressé successivement une invitation à venir à la préfecture avec son épouse, puis, de façon incompréhensible, une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français).

Nous vous demandons de ne pas séparer un couple, de laisser Abdelmajid vivre parmi nous et nous vous faisons savoir notre détermination à soutenir ce couple. Faites en sorte qu'une issue positive soit trouvée à cette situation.

Prénom, nom	Profession	Commune	Signature

7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY

ou par e-mail : cdsp02@wanadoo.fr

Vous pouvez signer la pétition en ligne : http://www.educationsansfrontieres.org/P1643

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne,

membre de RESF (Réseau Education sans frontières)

soutenu par de nombreux mouvements de jeunesse, organisations humanitaires, politiques, syndicales, de défense des Droits de l'Homme...